

République Française
Département du TARN

CDC MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC - LACAUNE
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Vote du compte de gestion 2023 du budget annexe Office de Tourisme

Séance du 28 février 2024
Délibération n°D_2024_018

| |
|---|
| <u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 39 Présents : 28 Absents : - dont suppléés : 0 - dont représentés : 8 Votants : 36 - dont « pour » : 36 - dont « contre » : 0 - dont abstention : 0 |
|---|

Le 28 février 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc, convoqué le 14 février 2024, s'est réuni sous la présidence de Daniel VIDAL à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Christian BARDY, Robert BARTHE, Evelyne BOUSQUET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Richard COLLET, Francis CROS, Bernard DURAND, Jean-Claude DURAND, Jacques FABRE, Michel FARENC, Denis MAFFRE, Georges MEROU, Sandra RAMOND, Anne-Lise SAUTEREL, Didier SENEGAS, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL

Représentés : Alain BARTHES représenté par Georges MEROU, Marie CASARES représentée par Pierre BAILLY, Marie-Françoise CROS représentée par Didier SENEGAS, Pierre ESCANDE représenté par Max ALLIES, Jacqueline GRANIER représentée par Richard COLLET, Antoine PROENCA représenté par Bernard DURAND, Moïse ROQUES représenté par Anne-Lise SAUTEREL, Christian THERON représenté par Isabelle CALVET

Excusés : Alexis BENAMAR, Jacques CALVET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Robert BOUSQUET

Objet : Vote du compte de gestion 2023 du budget annexe Office de Tourisme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Service de Gestion Comptable de Castres et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du budget annexe Office de Tourisme,

| |
|--|
| Sous-préfecture de Castres Date de réception de l'AR: 05/03/2024 081-200066553-D_2024_018-DE |
|--|

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du Trésorier,

Le Président propose aux membres du Conseil communautaire d'approuver le compte de gestion du budget annexe Office de Tourisme pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice.

| | RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022 | RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 | RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 |
|---|--|-----------------------------|--|
| Budgets des services à caractère administratif OFFICE DE TOURISME-CC MLMHL | | | |
| Investissement | | | |
| Fonctionnement | 81 922,26 | -31 534,64 | 50 387,62 |
| Total : | 81 922,26 | -31 534,64 | 50 387,62 |

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil Communautaire,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- d'approuver le compte de gestion du budget annexe Office de Tourisme pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Robert BOUSQUET



Le Président – Daniel VIDAL



Monts de Lacaune Montagne
du Haut Languedoc

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 05/03/2024
et publié ou notifié
le 05/03/2024